

prouvé au monde par la terrible guerre dont elle a eu horriblement à souffrir, mais dont elle vient de sortir victorieuse, grâce sans doute à l'appui qu'elle a reçu d'alliés puissants, mais aussi à cause de la vaillance de ses soldats et de l'énergie de tout son peuple. L'exemple de la France n'est donc pas à dédaigner, et il semble absurde de vouloir, au moyen de l'uniformité des livres, former toute une génération d'hommes dans le même moule, surtout dans un pays aussi vaste que le Canada et habité par des populations de races et de religions diverses, et d'aspirations différentes.

D'ailleurs, ajoute M. Miller, en terminant ses remarques, cette question du choix des livres de classe est une question d'éducation du ressort exclusif de chaque province du Canada, et il convient de laisser aux autorités scolaires provinciales le soin de légiférer sur cette matière.

Il est à remarquer que la discussion sur l'uniformité des livres n'a pas eu de suite, et qu'une motion n'a même pas été soumise soit pour l'adoption ou pour le rejet de cette mesure.

L'ordre du jour suivant avait rapport à l'enseignement technique. Après une conférence sur ce sujet et une courte discussion, l'Association a adopté une résolution à l'effet de demander au gouvernement fédéral un octroi de \$20,000,000.00 pour l'encouragement des écoles techniques, cette somme devant être partagée entre chaque Province proportionnellement au chiffre de sa population. Une délégation, dont MM. Parmelee et Miller devaient faire partie, avait été nommée pour aller rencontrer à ce sujet le Premier ministre suppléant de la Puissance. Celui-ci, étant très occupé, n'a pu recevoir la délégation, c'est pourquoi l'Association a chargé son président et son secrétaire de soumettre au gouvernement le vœu qu'elle avait formulé concernant une subvention pour favoriser l'enseignement technique.

Un comité spécial a fait ensuite son rapport sur la refonte de la constitution. Ce rapport a été adopté après une courte discussion.

Le vendredi matin, 22 novembre, une conférence intéressante sur "Le soldat de retour et ce que l'on peut faire pour lui" a été faite par M. W. Nichol, directeur de l'éducation qu'il convient de donner aux soldats de retour de la guerre.

L'ordre du jour suivant se lisait comme suit : "Conférence générale pour recevoir les rapports des différentes Provinces sur les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation". Un délégué de chaque Province a fait connaître brièvement les progrès accomplis et, lorsqu'est venu le tour de la province de Québec, M. Miller prononça en anglais le discours dont voici la traduction :

* * *